

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 25 juin 2012

CP 12/06-29

L'an deux mil douze, le 25 juin à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Premier Vice-Président du Conseil Général, représentant M. le Président. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac ;

Excusé : M. Moignard.

AIDE À LA NUMÉRISATION DES SALLES DE CINÉMA

Par délibération du 27 juin 2011, l'assemblée départementale a mis en place un dispositif d'aide à l'équipement numérique des salles publiques de cinéma, avec un taux de 10% du coût hors taxe des travaux, en complément des aides du Centre National de la Cinématographie et de la Région.

Le cinéma municipal Apollo de Valence d'Agen est une salle de proximité et de petite exploitation (un écran, 148 places) classée art et essai.

L'Association Vie Culturelle et Artistique (AVICA), gérante de ce cinéma, a déposé un dossier de subvention pour équiper cette salle en numérique. Le montant hors taxe des travaux est estimé à 100 649 €.

Ce projet est inscrit dans la maquette 2011 phase II de la convention territoriale du Pays Garonne-Quercy-Gascogne approuvée par la Commission Permanente d'avril 2012. Le CNC accorderait 44 265 €. La Région a accordé le 14 juin une aide de 15 735 € et la Ville de Valence d'Agen une aide de 10 000 € par délibération du 21 mai.

Je vous propose de délibérer à notre tour et d'accorder à l'association AVICA une aide de 10 000 € représentant 10 % du coût hors taxe de l'équipement.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde à l'Association Vie Culturelle et Artistique (AVICA), gérante du cinéma municipal Apollo de Valence d'Agen, une subvention départementale de 10 000 € représentant 10 % du coût hors taxe de l'équipement, pour équiper cette salle en numérique (projet inscrit dans la maquette 2011 phase II de la convention territoriale du Pays Garonne-Quercy-Gascogne et approuvé par la Commission Permanente d'avril 2012).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,